

BANQUE ET ASSURANCES

CONDITIONS ET TARIFS

CONVENTION DE COMPTE
DE DÉPÔT

1^{er} janvier 2011



BNP PARIBAS

BNP Paribas s'est engagé à vous aviser de toute évolution tarifaire des produits et services liés à la convention de compte de dépôt avec un préavis de 2 mois. Cet engagement contribue à l'amélioration de la qualité de nos services et répond à notre souci permanent de clarté vis-à-vis de nos clients. Ainsi, vous trouverez ci-après les principaux tarifs TTC des produits et services liés à la convention de compte de dépôt, applicables au 1^{er} janvier 2011. Pour tout complément d'information, votre conseiller BNP Paribas reste bien sûr à votre entière disposition.

LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE COMPTE

> Vous ouvrez un compte

Ouverture de compte	gratuit
Frais de gestion et de tenue de compte	gratuit
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire	gratuit
Services bancaires de base	gratuit
Forfait de compte: convention de compte réservée aux clients sans chéquier, incluant 1 virement permanent, 1 virement occasionnel et 2 chèques de banque par mois, des prélèvements, 1 carte à autorisation systématique...	
Par mois	2,60 €

> Vous accédez à vos comptes 24h/24, 7j/7 avec les services en ligne

Vous avez le choix entre différents moyens d'accès pour effectuer toutes vos opérations courantes:

Par Internet sur www.bnpparibas.net

(hors coût fournisseur d'accès)

gratuit

Par téléphone avec le Centre de Relations Clients

gratuit

En appelant le 0 820 820 001 (coût de communication France Télécom: 0,12 €/min), vous accédez au serveur vocal interactif ou à un conseiller clientèle (nos équipes de conseillers clientèle sont disponibles du lundi au vendredi de 8 h à 22 h et le samedi de 8 h à 18 h, hors jours fériés).

Par téléphone avec un Spécialiste Épargne

gratuit

- En appelant le 0 820 820 012 (coût de la communication France Télécom: 0,12 €/min),

- Via www.bnpparibas.net, en utilisant le bouton "Rappel immédiat"

gratuit

Des Spécialistes Épargne sont disponibles du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 17h (hors jours fériés).

Par téléphone mobile avec nos services Internet Mobile

(hors coût opérateur)

gratuit

Par Minitel sur 3615 BNPTTEL

(coût de communication France Télécom: 0,21 €/min)

gratuit

Vous pouvez choisir en option des services complémentaires, accessibles sur abonnement:

Par téléphone mobile

- Alertes SMS, forfait mensuel (jusqu'à 15 SMS)

3 €

Pour les 18/24 ans

1,80 €

Au-delà du forfait, par SMS

0,20 €

- Solde Message Service

un SMS une fois par semaine, solde du compte, par mois

2 €

Pour les 18-29 ans détenteurs d'Esprit Libre

gratuit

Par Minitel, Téléservice BNP

Abonnement mensuel

6,86 €

(+ coût de communication France Télécom: 0,06 €/min)

Pour les 18/24 ans

gratuit

> Vous profitez des avantages de la Convention Esprit Libre

Esprit Libre comprend une carte bancaire, une facilité de caisse, l'assurance perte ou vol des moyens de paiement* et des services de suivi et de gestion de comptes par Internet, téléphone et Internet Mobile.

Et en option gratuite, Solde Message Service pour les 18-29 ans.

Le prix d'Esprit Libre varie selon les options choisies. Il évolue chaque année à la date anniversaire du contrat. Tarifs mensuels.

Esprit Libre Découverte (16-17 ans)		gratuit
Esprit Libre Initiative (18-24 ans)	Les Essentiels	Avec option Couple
avec Carte PLUS	2,20 €	3,51 €
avec Carte ELECTRON	2,69 €	4,31 €
avec Carte VISA CLASSIC	3,25 €	5,45 €
avec Carte PREMIER	12,30 €	18,22 €
Esprit Libre Référence		
avec Carte ELECTRON	7,34 €	9,03 €
avec Carte VISA CLASSIC	8,26 €	10,48 €
Esprit Libre Premier		
avec Carte PREMIER et une Carte CIRRUS	16,49 €	22,87 €
Esprit Libre Infinite		
avec Carte INFINITE et une Carte CIRRUS	31,33 €	45,11 €
Esprit Libre sans carte		
avec BNP Paribas Sécurité PLUS et Situation	7,51 €	9,36 €

* Sauf dans Esprit Libre Découverte (16-17 ans) où l'assurance des moyens de paiement est une option payante.

Esprit Libre est remboursé pour les clients de La NET Agence au-delà de 20000 € de dépenses/an avec la Carte VISA CLASSIC et au-delà de 30000 € de dépenses/an avec la Carte PREMIER.

> Vous disposez de relevés de compte

Relevés en ligne		gratuit
Relevés standard		
Périodicité mensuelle		gratuit
Périodicité décadaire, par relevé		0,90 €
Périodicité quotidienne	montant de l'affranchissement	
Relevés Situation		

	Tarifs dans package Esprit Libre	Tarifs hors package
Formule 1, par trimestre	6,06 €	6,75 €
Formule 2*, par trimestre	9,06 €	9,75 €
Formule Reflets, par trimestre	9,06 €	9,75 €

* Arrêt de la commercialisation : janvier 2008.

> Vous utilisez un chéquier

Chèque débité à votre compte	gratuit
Opposition sur chèque ou chéquier	12,50 €
Opposition sur chèque ou chéquier par Internet ou Minitel	gratuit
Envoi de chéquier à domicile :	
frais d'envoi	1,60 €

(les frais d'affranchissement et de recommandé sont en sus)

En cas de demande occasionnelle, les frais d'envoi vous sont offerts.

BNP Paribas n'applique pas de date de valeur, sauf pour les remises de chèques (jour de l'opération + un jour ouvré bancaire) compte tenu des délais d'encaissement.

> Vous utilisez une carte bancaire

Cotisation annuelle

Vous bénéficiez d'une réduction de 50 % sur la cotisation d'une seconde carte bancaire si celle-ci fonctionne sur le même compte. Cette réduction s'applique à la carte dont la cotisation est la moins élevée des deux.

Carte INFINITE	320 €
Carte PREMIER	132 €
La Carte PREMIER est remboursée pour les clients de La NET Agence au-delà de 30000 € de dépenses/an	
Carte VISA CLASSIC à débit immédiat	39 €
Carte VISA CLASSIC à débit différé	46 €
Carte VISA CLASSIC à débit immédiat 18/24 ans*	19,50 €
Carte VISA CLASSIC à débit différé 18/24 ans*	23 €
La Carte VISA CLASSIC est remboursée pour les clients de La NET Agence au-delà de 20000 € de dépenses/an	

Carte BNP Net 1 ^{re} carte	52 €
Carte BNP Net 1 ^{re} carte 16/24 ans	41,60 €
Carte BNP Net 2 ^e carte	26 €
Carte BNP Net 2 ^e carte 16/24 ans	20,80 €

* Offre non cumulable avec un tarif promotionnel.

Formule BNP Net intégrée à la Carte INFINITE	gratuit
intégrée aux Cartes ELECTRON, VISA CLASSIC et PREMIER	26 €
Formule BNP Net 16/24 ans	20,80 €
Carte BLEUE NATIONALE à débit immédiat	37 €
Carte BLEUE NATIONALE à débit différé	46 €
Carte ELECTRON	32 €
Carte PLUS	24 €
Carte CIRRUS	24 €
(pour les détenteurs de Cartes PREMIER et INFINITE)	gratuit
Carte WEEZBEE	gratuit
Carte LIVRET A	gratuit
Carte LIVRET JEUNE	gratuit
Carte PROVISIO	24,90 €

contrat souscrit avant le 7/12/98 : **19,90 €**

TERCEO (sur les Cartes INFINITE, PREMIER, VISA CLASSIC et BNP Net) **gratuit**

Les facilités de paiement Tercéo sont des crédits d'une durée inférieure ou égale à 90 jours. TEG annuel 11,90 % au 01/01/2010.

MONEO intégré à la carte bancaire (hors Cartes WEEZBEE, PROVISIO, BNP Net, BLEUE NATIONALE, PLUS et INFINITE) **5 €**

MONEO Bleu **5 €**

MONEO Vert (cotisation 3 ans) **12 €**

À CHACUN SON IMAGE (facturation à l'acte valable pour la durée de vie de la carte) **12 €**

Si vous n'avez pas de carte bancaire, nous vous proposons gratuitement la Carte Automatique pour effectuer des retraits aux distributeurs automatiques BNP Paribas.

Paiements par carte bancaire (montant de la commission)

Pays de la zone euro **gratuit**

Autres pays, par opération **2,90 % + 0,80 €**

Avec Carte INFINITE, par opération **2 % + 0,40 €**

La conversion en euros est effectuée par le Centre international Visa à Londres le jour de la réception du débit à ce centre et aux conditions de change du réseau Visa majorées de la commission indiquée ci-dessus.

Refabrication de carte avant échéance

La refabrication de carte avant échéance (suite demande du porteur, opposition, changement de civilité...) **est gratuite** pour les détenteurs d'un contrat de la gamme BNP Paribas Sécurité

Cartes PREMIER, INFINITE (Carte CIRRUS rattachée à ces cartes), Carte WEEZBEE, Carte LIVRET JEUNE, Carte LIVRET A **gratuit**

Autres cartes **12,10 €**

Autres prestations carte bancaire (tarif par opération)

Opposition carte **gratuit**

Réédition du code secret **8,90 €**

Réédition du code secret et du mot de passe Carte INFINITE **gratuit**

Recherche de documents, demande de facturette carte ou de justificatif de retrait **16,40 €**

Envoi de carte à domicile, à la demande du client (hors frais de recommandé et d'affranchissement) **6,20 €**

> Vous effectuez des retraits d'espèces

Retraits par carte bancaire dans la zone euro

Aux distributeurs automatiques BNP Paribas (en France) et aux distributeurs des banques partenaires (Global Alliance) : Barclays (en Espagne et au Portugal),

Deutsche Bank (en Allemagne, en Italie et en Espagne), BNL (en Italie) **gratuit**

Aux autres distributeurs automatiques :

- pour les moins de 25 ans **gratuit**

- Cartes PREMIER, INFINITE (et Carte CIRRUS rattachée à ces cartes) **gratuit**

- Cartes VISA CLASSIC, BLEUE NATIONALE ET PROVISIO :

▪ 6 retraits par mois gratuits avec Esprit Libre et Présence,

▪ 4 retraits par mois gratuits hors Esprit Libre et Présence.

▪ Au delà, par opération **1 €**

- Cartes ELECTRON, PLUS et CIRRUS (non rattachée à une Carte PREMIER ou INFINITE), au premier retrait, par opération **1 €**

Avec Esprit Libre: 1 retrait par mois gratuit avec une Carte ELECTRON

Aux guichets d'agences non BNP Paribas, par opération	5 €
Avec Carte INFINITE, par opération	2,50 €

Retraits par carte bancaire hors zone euro

Aux distributeurs de banques partenaires (Global Alliance): Ukrsibbank (en Ukraine), Barclays (au Royaume-Uni, dans certains pays d'Afrique* et à l'Île Maurice), Deutsche Bank (en Pologne et en Inde), Bank of America (aux États-Unis), Scotiabank (au Canada, au Mexique, au Chili, au Pérou, au Guyana et dans les Caraïbes), Westpac (en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Océanie)

gratuit

* Afrique du Sud, Botswana, Ghana, Kenya, Tanzanie et Zimbabwe

Aux autres distributeurs automatiques, par opération	2,90 % + 3 €
Avec Carte INFINITE, par opération	2 % + 1,50 €
Aux guichets d'agences non BNP Paribas, par opération	2,90 % + 5 €
Avec Carte INFINITE, par opération	2 % + 2,50 €

Retraits aux guichets des agences BNP Paribas

Retraits au guichet dès lors que le service équivalent ne peut être obtenu au Distributeur Automatique de Billets (DAB) de l'agence concernée

gratuit

Autres retraits, par opération **4,60 €**

> Vous émettez ou recevez un virement (hors opérations avec l'étranger)

Virements unitaires émis

Virement unitaire par Internet et Minitel⁽¹⁾ **gratuit**

Virement unitaire par Internet Mobile vers les comptes consultables sur votre service mobile.bnpparibas.net

gratuit

Virement unitaire à l'agence :

- compte à compte **gratuit**

- avec RIB **3,40 €**

- sans RIB **7,30 €**

Nous créditons l'établissement du bénéficiaire dans un délai maximum de trois jours ouvrés bancaires après la date d'acceptation* du virement.

(1) Dans la limite de 6 000 €/jour, tous types de virements tiers confondus émis sur BNPPARIBAS.NET ou 3614 BNPI.

* La date d'acceptation est la date de réalisation de toutes les conditions exigées par la Banque pour exécuter l'ordre de virement: existence d'une couverture financière préalable, disponible et suffisante, et détention des informations nécessaires à l'exécution de l'ordre.

Virements permanents émis

À la création du dossier **gratuit**

Par virement si dossier créé en agence **1,05 €**

Par virement si dossier créé sur Internet au profit de tous vos comptes et bénéficiaires inscrits sur votre service BNPPARIBAS.NET (BNP Paribas ou autre établissement bancaire)*

gratuit

* Dans la limite de 3 100 € par virement permanent émis en faveur d'un compte de tiers.

Virements reçus **gratuit**

> Vous autorisez un prélèvement sur votre compte

Mise en place **gratuit**

Opposition sur prélèvement **gratuit**

> Vous bénéficiez d'une souplesse de trésorerie*

Document élaboré selon les conditions en vigueur à la date d'impression (1^{er} juillet 2010) et sous réserve des variations réglementaires prévues ultérieurement (consultables sur BNPPARIBAS.NET).

Le solde de votre compte doit être maintenu créditeur. Mais la rigueur n'exclut pas une certaine souplesse. Afin de vous faire bénéficier d'une grande liberté dans votre gestion, BNP Paribas vous propose un choix de solutions :

Facilité de caisse

Taux nominal annuel **14,90 %**

Taux nominal annuel en cas de dépassement** **17,40 %**

Débit non autorisé inférieur à trois mois** **17,40 %**

Frais de dossier facilité de caisse < 1 500 € **26,10 €**

Frais de dossier facilité de caisse ≥ 1 500 € **52,25 €**

Frais de dossier facilité de caisse automatique (cf. ci-après) **gratuit**

La facilité de caisse automatique

Un principe très simple, qui vous autorise un débit de 460 € pour une durée maximale de 15 jours par mois, aux conditions d'intérêts stipulées ci-dessus. Vous bénéficiez de l'exonération des agios s'ils ne dépassent pas 1 € par trimestre.

Exemple : si vous utilisez votre facilité de caisse automatique pendant 15 jours au taux de 14,90 % stipulé ci-dessus, le TEG annuel ressort à 16,08 %. Si vous dépassez votre autorisation de 10 % pendant 10 jours, au taux de 17,40 % stipulé ci-dessus, le TEG annuel ressort à 16,27 %.

Découvert

Le taux varie en fonction du montant et de la durée du découvert. Pour plus de précisions, contactez votre conseiller BNP Paribas.

Taux du découvert en cas de dépassement**	Taux du découvert + 2,50 %
Frais de dossier découvert < 1 500 €	26,10 €
Frais de dossier découvert ≥ 1 500 €	52,25 €

* Sauf particularités légales (mineurs, majeurs sous tutelle, ou incidents constatés sur le compte).

** Dans la limite du taux de l'usure.

VOTRE COMPTE ENREGISTRE UN INCIDENT DE FONCTIONNEMENT

Suivi des comptes débiteurs

Lettre d'information préalable pour chèque non provisionné, non rejeté	13,40 €
Surveillance des comptes débiteurs en durée et information du client (première lettre sans frais)	25,15 €
Notification d'une interdiction par la Banque de France (suite à interdiction d'un autre établissement bancaire)	32,10 €
Montage d'un plan d'amortissement :	
- d'un montant inférieur à 3 000 €	30,10 €
- d'un montant supérieur ou égal à 3 000 €	60,15 €
Lettre de clôture juridique	36,55 €

Commission d'intervention

Frais pour traitement d'opérations ne pouvant être comptabilisées automatiquement au compte du client : remise de chèque erronée, position débitrice irrégulière, absence de signature, écriture présentée sur un compte faisant l'objet d'une saisie conservatoire, saisie attribution ou d'un avis à tiers détenteur, identifiant unique inexact

Par opération (dans la limite d'un plafond de 20 opérations/mois) **8,60 €**

Saisie sur compte

Saisie conservatoire, saisie attribution ou avis à tiers détenteur	104,80 €
Opposition administrative	
- 10 % du montant dû au Trésor Public, maximum	104,80 €
- Pour les montants d'opposition administrative strictement inférieurs à 50 €	gratuit

Incidents sur chèques émis

Forfaits de rejet de chèques sans provision :

Chèque émis sans provision d'un montant inférieur ou égal à 50 €	30 €
Chèque émis sans provision d'un montant supérieur à 50 €	50 €

Ces forfaits comprennent les frais d'impayés, la lettre d'injonction, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné, le blocage de provision sur chèque impayé, l'établissement du certificat de non-paiement et la déclaration Banque de France pour chèque payé pendant la période d'interdiction bancaire, la commission d'intervention perçue pour position débitrice irrégulière ainsi que les frais d'envoi en recommandé.

Incidents sur chèques remis

Chèque remis revenu impayé pour motif autre que sans provision (plus frais de protêt éventuels) **17,75 €**

Demande de certificat de non-paiement **20 €**

Incidents sur carte

Déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire **20 €**

Opposition sur carte pour usage abusif **gratuit**

Incidents sur prélèvement

Prélèvement refusé pour absence ou insuffisance de provision*
- prélèvement inférieur à 5 € **gratuit**

- prélèvement supérieur ou égal à 5 € : montant du prélèvement dans la limite de **20 €**

Incidents sur virement permanent

Virements non exécutés pour défaut de provision* **20 €**

Si virement inférieur à 20 € **gratuit**

* Forfait comprenant les frais pour traitement d'opérations ne pouvant être comptabilisées automatiquement au compte du client en position débitrice irrégulière.

VOS ASSURANCES

> Vous assurez vos moyens de paiement

BNP Paribas Sécurité, par an **26 €**

BNP Paribas Sécurité PLUS, par an **35 €**

BNP Paribas Sécurité Option famille*, par an **38 €**

BNP Paribas Sécurité PLUS Option famille*, par an **52 €**

*Ne sont plus commercialisés depuis juin 2002

> Vous assurez votre compte

Assurcompte, par an **11,10 €**

Assurcompte PLUS, par an **30,50 €**

Protection Compte (Assurance des moyens de paiement + décès accidentel), par mois **2,80 €**

> Vous assurez votre téléphone Mobile ou PDA

Mobileo, par an **24 €**

Mobileo Plus, par an **48 €**

LES AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

Chèque de banque **12 €**

Mise à disposition de fonds dans une autre agence, en faveur d'un tiers **19,85 €**

Fourniture d'attestations (par demande)

- Attestation simple (type attestation de domiciliation bancaire) **16,70 €**

- Attestation complexe (type attestation fiscale nécessitant des recherches approfondies sur plusieurs années, plusieurs comptes) **36,70 €**

Frais pour conservation sous dossier d'avoirs inactifs, l'an **26,25 €**

Location de coffre

Frais variables selon le volume et/ou la valeur du contenu du compartiment. Exemple : petit compartiment, (tarif annuel) **90 €**

Volume (35 dm³) - valeur du contenu limitée à 30 489,80 €

Information des cautions

Par an et par dossier **46,65 €**

Aucuns frais ne sont perçus pour les prêts personnels inférieurs ou égaux à 200 000 € et pour les crédits étudiants.

Recherche de documents

Relevé de compte **12,10 €**

Autres documents :

- de moins d'un an **14,90 €**

- de plus d'un an **32,20 €**

- photocopie supplémentaire (l'unité) **0,85 €**

Courrier mis à disposition au guichet	
L'unité	7,15 €
Forfait annuel	69,10 €
Retour de courrier non délivré	7,15 €
Cascade	
Cascade est un service qui vous permet d'épargner automatiquement selon des critères (dates et seuils) que vous définissez au préalable, modifiables à votre convenance, par an	9,40 €
Transfert dans une autre banque	
CEL, PEL	52 €
Clôture du compte	gratuit

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE BOURSE ET AUTRES SERVICES

La facturation de votre ordre de Bourse dépend notamment de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de votre ordre et de son mode de transmission.

Depuis BNPPARIBAS.NET, vous pouvez passer vos ordres sur les principales places internationales: Euronext Paris - Amsterdam - Bruxelles, Londres, Francfort, New York Stock Exchange et Nasdaq.

Les tarifs standard ci-après s'appliquent aux transactions sur les valeurs négociées sur les marchés financiers.

VALEURS COTÉES SUR EURONEXT PARIS - AMSTERDAM - BRUXELLES

> Vous passez un ordre par BNPPARIBAS.NET

Frais fixes	gratuit
Commission BNP Paribas sur le montant de la transaction	0,55 %
La commission est soumise à un minimum par ordre de 7,30 €.	
Sur Internet, le montant maximum de l'ordre ne peut dépasser 50 000 €.	

> Vous passez un ordre dans votre agence

Frais fixes	4 €
Commission BNP Paribas (applicable par tranche) sur le montant de la transaction	
Jusqu'à 8 000 €	1,36 %
De 8 000 € à 50 000 €	1,10 %
L'ensemble, frais fixes plus commission, est soumis à un minimum par ordre de 12 €.	

VALEURS COTÉES À L'ÉTRANGER

Voir conditions et tarifs disponibles en agence.

LA CONSERVATION DE VOTRE PORTEFEUILLE TITRES

Gratuité: les droits de garde sont gratuits pour toutes les valeurs émises par le groupe BNP Paribas (dont SICAV, FCP, obligations) ainsi que pour les actions de sociétés privatisées acquises durant l'offre de titres et ouvrant droit à attribution gratuite.

Conditions standard: les droits de garde sont perçus d'avance (en février) au titre de l'année en cours et sont calculés sur la base du portefeuille de l'année précédente, référence au 31 décembre. Ils sont acquis à BNP Paribas pour toute année commencée. Les frais fixes sont calculés en fonction du nombre de lignes facturables présentes dans votre portefeuille titres à cette date. La commission proportionnelle est déterminée à partir de la moyenne arithmétique des commissions proportionnelles établies à la fin de chaque trimestre civil.

Commission proportionnelle déterminée sur la valeur des seules lignes facturables applicable par tranche de montant de portefeuille :

- jusqu'à 50 000 €	0,28 %
- de plus de 50 000 € à 100 000 €	0,23 %
- de plus de 100 000 € à 150 000 €	0,17 %
- plus de 150 000 €	0,09 %
Commission fixe par ligne de portefeuille :	
- valeurs au porteur	4,75 €

- valeurs nominatives	11,78 €
- valeurs nominatives pures sur un PEA	30,23 €
- valeurs en dépôt à l'étranger	13,91 €
Forfait minimum par compte quelle que soit la valeur des titres	29,50 €

LES AUTRES SERVICES

Forfait gestion de compte titres	7 €
---	-----

Forfait offert si au moins un ordre d'achat en Bourse ou une souscription d'OPCVM est exécuté dans l'année.

Service Plus-Values

- Relevés mensuels de cessions et plus ou moins-values	
- Attestation annuelle de cessions et plus ou moins-values à joindre à la déclaration d'impôt	
- Aide à la déclaration d'impôt 2074 des plus ou moins-values Adhérents à Panorama	gratuit
Non adhérents à Panorama, par an	64,60 €

Transferts de titres hors BNP Paribas

Frais fixes par ligne :	
- titres en dépôt en France	5,90 €
avec un minimum de perception sur PEA	50 €
- titres en dépôt à l'étranger	38 €

Plan Épargne en Actions

Frais de gestion, par an	17 €
--------------------------	------

OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

Les différents types de virements :

Virement européen EUROVIR : en euros, montant ≤ 50 000 €, en provenance ou à destination de l'un des 29 autres pays de l'EEE ou de la Suède, montant ≤ 460 000 SEK.

Virement SEPA : en euros au sein de la zone SEPA (EEE + Monaco et Suisse). Remplacera progressivement le virement EUROVIR.

Virement européen CLASSIQUE : en provenance ou à destination de l'un des 29 autres pays de l'EEE, en euros, montant > 50 000 € ou quel que soit le montant dans la devise du pays émetteur ou destinataire membre de l'EEE ou d'un montant > 460 000 SEK pour la Suède.

Virement INTERNATIONAL : en provenance ou à destination d'un pays hors de l'EEE ou d'un pays de l'EEE mais libellé dans une devise différente de celle du pays émetteur ou destinataire.

Virement FILIALE : en euros, à destination de la BMCI (Maroc), UBCI (Tunisie) ou BNP Paribas El Djazair (Algérie).

> Vos paiements

Vous émettez un virement pour un bénéficiaire à l'étranger

Commissions d'émission, basées sur la conformité des coordonnées bancaires du bénéficiaire.

Émis par Internet via BNPPARIBAS.NET⁽¹⁾ (frais partagés avec le bénéficiaire)

Virement européen EUROVIR/Virement SEPA	gratuit
Virement européen CLASSIQUE	7,35 €
Virement INTERNATIONAL	
- ordre > 150 € ou équivalent ⁽²⁾	8,50 €
- ordre ≤ 150 € ou équivalent	7,35 €
Virement FILIALE	3 €

Émis en agence, sur support papier (frais partagés avec le bénéficiaire)

Virement européen EUROVIR	3,40 €
Virement européen CLASSIQUE	14,70 €
Virement INTERNATIONAL	
- ordre > 150 € ou équivalent ⁽²⁾	1 % du montant

minimum	17,15 €
maximum	60,60 €

- ordre ≤ 150 € ou équivalent (forfait fixe)	14,70 €
Virement FILIALE ⁽³⁾	7,90 €

Date de valeur : jour de l'exécution de l'opération

(1) Dans la limite de 6 000 € par jour, tous types de virements unitaires tiers confondus

(France, Europe et International) émis sur BNPPARIBAS.NET. Seuls les virements en euros et les virements dans la devise du pays pour les États-Unis, le Canada, le Japon, la Suisse, le Liechtenstein, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suède et le Danemark sont disponibles sur BNPPARIBAS.NET.

(2) Une commission additionnelle sera imputée directement sur le montant de tout virement en dollars (USD) à destination de pays autres que les États-Unis, si le montant du virement est supérieur à 200 USD (frais de la banque correspondante aux États-Unis).

(3) Tarif applicable sur simple demande auprès de votre conseiller, à condition d'être résident en France et client de la Filiale.

Informations nécessaires absentes ou erronées

Commission additionnelle dite de "réparations"

Frais de saisie complémentaires prélevés en absence de code BIC **10,90 €**

Frais de saisie complémentaires prélevés lorsque l'IBAN est incomplet ou erroné

17,60 €

Commission de change - commission additionnelle (pour tout virement non émis en euros)

Virement émis par Internet via BNPPARIBAS.NET **13 €**

Virement émis en agence, sur support papier **1 % du montant**

minimum 13 €

maximum 60 €

Cette commission s'applique également sur les virements vers un compte en devises BNP Paribas.

> Vos encaissements

Vous recevez un virement de l'étranger

Virement européen EUROVIR/Virement SEPA **sans frais pour le bénéficiaire**

Virement européen CLASSIQUE > 150 € ou équivalent **14,70 €**

Virement INTERNATIONAL > 150 € ou équivalent **17,15 €**

Virement européen CLASSIQUE ou INTERNATIONAL ≤ 150 € ou équivalent **9,10 €**

Virement européen CLASSIQUE ou INTERNATIONAL répétitif **9,10 €**

Commission de change - Commission additionnelle (pour tout virement reçu en devises)

- jusqu'à 75 000 € **0,50 % du montant**

- au-delà de 75 000 € **0,25 %**

minimum 13 €

Cette commission s'applique également sur un virement dont l'origine est un compte en devises BNP Paribas.

Date de valeur = date de règlement; si opération de change en devises hors zone DSP = date de règlement + 2 jours ouvrés.

> Vos opérations de change

Délivrance de billets de banque

En devises étrangères **cours vendeur + 3,10 €**

Achat de billets de banque par BNP Paribas

En devises étrangères **cours acheteur + 3,10 €**

Délivrance de chèques de voyage

En euros **1,41 % du montant de la transaction**

minimum 4,70 €

En devises étrangères **cours vendeur**

Achat de chèques de voyage par BNP Paribas

En euros **gratuit**

En devises étrangères **cours acheteur**

Date de valeur chèques de voyage: veille calendrier pour la délivrance, lendemain calendrier pour l'achat.

Pour toute information complémentaire, consultez les conditions et tarifs disponibles en agence et sur www.bnpparibas.net.



BNP PARIBAS